



BUREAU EXCEPTIONNEL DU
SAMEDI 19 DECEMBRE 2009 à 14 h 00
à Sablé sur Sarthe

Membres présents

M. Gilles DUMONT, Président

Mmes Nathalie PELLERIN

**MM. Patrice BEQUIN, Lionel BORREMANS, Alain CORDEAU, Michel LAURENSON,
Charles MECKES, Thierry SINEAU.**

Ce jour, à la demande de Monsieur le président du comité Départemental de Basket Ball de la Sarthe, un bureau exceptionnel s'est réuni afin de valider les points suivants.

■ TECHNIQUE

× Nous proposons de coopter Samuel RENOUE, Vice Président de la Commission Technique afin qu'il soit destinataire des mails envoyés aux élus. Validation.

■ SPORTIVE

× Lionel nous fait part des différents pénalités sportives à valider par le bureau.
Une abstention.

Ci-dessous les pénalités sportives validées

Benjamins D1	Ruaudin / St Mars d'Outillé	pénalité Ruaudin
Benjamins D3	Ruaudin . Joué l'Abbé	pénalité Ruaudin
Cadettes D2	Le Mans SOM / Malicorne	pénalité Le Mans SOM
Cadets D4	Mansigné / Bouloire	pénalité Mansigné
Cadets D4	Mansigné / Champagné	pénalité Mansigné
Minimes F D2	Etival / La Chapelle St Aubin	pénalité Etival
Minimes F D2	Etival / La Flèche	pénalité Etival
Minimes F D2	Etival / Guécélard	pénalité Etival
Minimes G D4	Mansigné / Laigné	pénalité Mansigné
Minimes G D4	Mansigné / Le Lude	pénalité Mansigné
Cadettes	Mulsanne	pénalité Mulsanne

Ci-dessous les forfaits validés

DF2	Le Mans St Pavin	forfait général
Coupe Sarthe Masculine	Joué l'Abbé / Sablé	forfait simple Joué l'Abbé
DM2	Etival / Anille Braye	forfait simple Etival
DM2	La Flèche / Etival	forfait simple La Flèche
DF2	Le Mans SLB / Anille Braye	forfait simple Le Mans SLB

Prochaine réunion Jeudi 21 janvier 2010 au Mans.

Gilles DUMONT,
Président du CD BASKET 72.

Charles MECKES,
Secrétaire Général.